

# COMPTE RENDU

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le vingt cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain Saint Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents : Etaient présents Mesdames DELABRE Betty, DOCQUOIS Jocelyne, MAGNIEZ Marie-Chantal, Brigitte DELORY, LEPOIVRE Jeanne, FRESKO Elisabeth WIDHEN Dorothee, Brigitte CHOQUET, Messieurs SAVREUX Christophe, NAVEL Ludovic, SEVIN Eric, VANTORRE Philippe, Patrick RODIER, Dominique WOITTEZ et Julien HAUTREUX.

Etaient absents : FAUQUETTE Francis (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur HAUTREUX Julien), LEJEUNE Hélène (absente qui avait donné procuration à Philippe VANTORRE), et Edouard LECLERCQ excusé.

Monsieur SAVREUX Christophe a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

### **Lecture du Compte-rendu précédent**

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 19 juin) qui n'a suscité aucune observation.

### **Demande d'intervention de l'E.P.F (Etablissement Public Foncier)**

Monsieur le Maire fait part au conseil que la commune sollicite l'Etablissement Public Foncier pour le portage financier de l'ensemble du Café Trouille rue Marcel Lancino, dans la perspective de la réalisation d'un projet mixte associant logements locatifs, commerces et services. L'Etablissement Foncier intervient sur cinq points :

- \* La négociation du bien,
- \* L'acquisition du bien,
- \* La requalification du bien,
- \* Le portage de projet,
- \* La cession du bien.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'intervention de l'EPF, et autorise Monsieur le Maire a signer cette convention avec l'organisme.

### **Demande délibération de la Fédération Départementale de l'Energie**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de la Fédération Départementale

d'Energie de délibérer sur la fixation du reversement à la commune d'une fraction du produit de la TCFE (Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité). Cette taxe est perçue par la FED qui la rétribue à la commune à hauteur de 97 %.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette demande.

### **Aide aux communes rurales de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la nécessité de déterminer un projet afin de bénéficier du fonds de concours aux communes rurales de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin pour l'année 2014. La désignation du projet pour l'année 2014 est le city stade cumulant le Fonds de concours 2013 (montant 22600€)

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette demande.

### **Divers**

#### **Mise en place du régime indemnitaire pour les agents**

Monsieur le Maire fait part au conseil du changement du régime indemnitaire des agents suite à la demande de la trésorerie. La commission de finances s'est réunie le 10 juillet dernier après discussions, il a été décidé de remplacer les IHTS (Indemnité Horaire de Travail Supplémentaire) qui ne peuvent être versée que sur 11 mois par l'IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité). Ce régime indemnitaire doit être mis en place par catégorie d'emploi.

Après discussions, les catégories d'emplois choisies sont les services techniques et Administratifs.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces catégories.

#### **Mise en place de la GIPA**

Monsieur le Maire fait part au conseil de la mise en place de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat). Cette indemnité a un caractère obligatoire pour les communes.

#### **Recrutement au sein de la commune**

Monsieur le Maire fait part au conseil du recrutement de deux contrats d'avenir un au service jeunesse afin de seconder Antoine TERNISIEN, un autre pour le remplacement de Madame Brigitte LAMMENS (ayant fait valoir ses droits à la retraite) au niveau des écoles et services techniques. La mise en place des TAP a nécessité l'embauche d'une intervenante en musique pour 1h45 tous les jeudis.

#### **Information sur l'Eco quartier**

Monsieur Maire fait part au conseil qu'une réunion a eu lieu entre les différents

intervenants dans le projet Eco-quartier. L'aménageur n'ayant pas obtenu de garantie bancaire a décidé d'abandonner le projet. La SIA (Société Immobilière de l'Artois) a décidé de reprendre l'ensemble du projet. Prochaine réunion est prévue le 16 octobre.

### **Information sur les salles communales**

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier reçu de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), un dépôt de plainte d'un riverain contre les nuisances sonores des salles. Celle-ci nous demande d'effectuer des travaux de mise en conformité acoustique. Des devis vont être demandés aux entreprises afin de chiffrer les travaux. Dans l'attente, l'utilisation de la salle reste la même, nous avons sollicité la bienveillance des associations et des locataires dans l'utilisation de la salle.

### **Subvention Parlementaire**

Monsieur le Maire fait part au conseil de l'accord de la subvention parlementaire dans l'achat du matériel informatique de l'école soit une subvention de 3755 € représentant 50% de l'investissement.

### **Travaux à notre Dame de Lorette**

Monsieur le Maire fait part au conseil que l'accès à Notre-Dame de Lorette est toujours fermé jusqu'au 5 octobre en raison de la finition des travaux.

### **Compte rendu de l'activité des adjoints**

#### **Monsieur Eric SEVIN**

Les travaux au niveau du logement sont en cours. Une commission de travaux aura lieu le 9 octobre à 19h30 en mairie afin de faire le point sur les travaux.

#### **Monsieur Philippe VANTORRE**

Monsieur VANTORRE précise que les barrières de la Veille Eglise ont été démontées sur demande de l'architecte des bâtiments de France. Le jeudi 2 octobre une réunion aura lieu avec une agence de recrutement Belge afin de nous aider dans notre recherche de médecin pour notre commune.

Une campagne de dératisation aura bientôt lieu sur le village. Le site internet sera lui aussi remis en page très prochainement.

#### **Madame Brigitte DELORY**

Une réunion CCAS a eu lieu le jeudi 18 septembre, la date des colis de Noël a été fixée au 22 décembre à 14 h 30. Une commission va se réunir afin de rétablir une liste correcte pour la distribution. Une commission des écoles aura lieu le mardi 30 septembre à 18h30. Les activités périscolaires ont bien démarré (103 enfants sont inscrits). Les activités sont diverses sport nouveau, lute Judo, musique, arts plastiques, ludothèque, médiathèque,

activités culinaires. Quelques difficultés sont à régler dues à l'absence du personnel, mais dans l'ensemble les enfants et les parents sont satisfaits des activités mises en place.

### **Madame Jocelyne DOCQUOIS**

Le marché aux puces du mois de juin n'a pas duré longtemps puisque la pluie s'est invitée, dans l'ensemble la ducasse s'est très bien déroulée, nous avons constaté de la place pour l'implantation d'autres manèges. Le 14 juillet s'est bien passé malheureusement le défilé n'a pas eu lieu du à la défection de notre harmonie. Le repas du soir était très bien et convivial, le feu d'artifice du soir a été très apprécié. Le voyage des aînés a eu lieu à Maroilles les participants ont apprécié cette sortie. Le 3 octobre aura lieu l'exposition de l'association Ablain Mémoire dans le cadre du centenaire 14/18 sur le thème « Ablain pendant la guerre ». Le week end du 11 au 14 octobre aura lieu la ducasse d'Automne, le samedi 11 vide grenier, le 11 au soir récital Jean Ferrat interprété par Daniel Offe. Le lundi 13 gouter des anciens.

### **Madame Dorothee WIDHEN**

Les bulletins municipaux ont bien été distribués et elle remercie l'ensemble du conseil pour cette distribution. Une commission de finances aura lieu le jeudi 9 octobre à 19h30.

Fin séance 22h15